

Séminaire commun sur l'écriture et les problèmes d'orthographe

décembre 2003/janvier 2004

Table des matières

0 L'idée directrice	1
1 Axe 1 : les systèmes d'écriture	1
1.1 Systèmes idéographiques . . .	1
1.2 Système syllabique (parallèle)	2
1.3 Systèmes alphabétiques . . .	2
1.4 Intervenants de l'axe 1 . . .	3
2 Axe 2 : les systèmes alphabétiques	3
2.1 Combler les lacunes	3
2.2 Force identitaire	3
2.3 Intervenants de l'axe 2 . . .	4
3 Axe 3 : problèmes de variation	4
3.1 Un problème d'âge	4
3.2 Une fidélité non payante . .	5
3.3 Intervenants de l'axe 3 . . .	5
4 Axe 4 : Alphabet et idéographie	5
5 Axe 5 : Côté psycholinguistique	6
6 Conclusion	7

0 Idée de départ

Le séminaire auquel ont contribué des étudiants et professeurs des universités de Fribourg-en-Brigau, Strasbourg et Zurich a eu lieu à Strasbourg le samedi 13 décembre 2003 et à Fribourg-en-Brigau les vendredi 23 et samedi 24 janvier 2004. De la part des enseignants ont contribué à ce séminaire MM

- MARTIN-DIETRICH GLESSGEN de l'université de Zurich,
- JEAN-CHRISTOPHE PELLAT de l'université de Strasbourg ainsi que
- CLAUS D. PUSCH et
- WOLFGANG RAIBLE de l'université de Fribourg.

La part estudiantine était assurée par une trentaine de participants provenant de Fribourg, de Strasbourg et de Zurich. Il était

originairement de plusieurs pays : France, Allemagne, Suisse, bien sûr, mais aussi : Albanie, Autriche, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Guadeloupe, Luxembourg, Moldavie, Pologne, Roumanie, Turquie, . . .

Le nombre des contributions ayant été considérable et le domaine traité étant plutôt vaste, l'auteur de ce texte a jugé bon de faire – ce qu'il a pris coutume de faire depuis bien des années pour chacun des séminaires qu'il anime lui-même – une espèce de synthèse pour les participants. Il n'entre cependant pas dans le détail des exposés (comme il le ferait normalement), mais se restreint à ébaucher le contexte général.

Les sujets traités peuvent être organisés selon cinq axes :

1 Axe 1 : Les différentes classes de systèmes d'écriture, leurs relations génétiques et leur évolution

Il y a d'abord lieu de distinguer les trois grands systèmes d'écriture ainsi que leurs atouts et handicaps relatifs.

1.1 Les systèmes idéographiques

'Idéogramme' veut dire : 'représentation d'une idée sous forme graphique'. C'est le terme le plus général parce qu'il englobe la 'pictographie' (où la similarité avec un objet concret s'impose encore). Les idéogrammes créent donc un lien entre l'image d'un concept et sa réalisation langagière¹ dans telle ou telle langue : un idéogramme peut donc être utilisé en plusieurs langues, à l'instar du japonais qui utilise des idéogrammes chinois bien que les deux langues

¹En allemand, on fait une distinction entre les niveaux d'abstraction : 'sprachlich' n'équivaut pas à 'sprachwissenschaftlich' (ou 'linguistisch'), 'psychisch' n'est pas 'psychologisch', un phénomène 'neurologisch' est bien différent d'un phénomène 'neurologisch' etc. Le choix de 'langagier' vs. 'linguistique' souligne cette différence.

soient entièrement différentes tant sur le plan morpho-syntaxique que sur le plan phonétique.

Bien que les systèmes à dominante idéographique soient beaucoup moins attaquables par le changement langagier, ils présentent un désavantage sérieux et, par surcroît, un talon d'Achille.

L'inconvénient réside dans le fait que les utilisateurs d'un tel système doivent apprendre quelques milliers d'idéogrammes afin de devenir lettrés. Le talon d'Achille sont les noms propres : le nombre des personnes à pourvoir d'un nom propre est tel qu'un idéogramme par personne ne peut pas être une solution viable. C'est pourquoi, grâce aux noms propres, il s'y glisse, subrepticement, un deuxième système : un système syllabique qui fonctionne comme un rébus ; c'est toujours la valeur phonique de la première syllabe de l'idéogramme utilisé qui doit être prise en compte, donc un principe acro-stichique². On trouve cette solution dans tous les systèmes idéographiques, qu'il s'agisse des hiéroglyphes égyptiens³, du système chinois, du système cunéiforme primitif ou du système Maya.

1.2 Système syllabique (parallèle)

Si, pour une fois, le venin doux du phonique a fait son entrée dans un système idéographique, il peut s'y répandre : sous forme d'un deuxième système, cette fois syllabique, parallèle à l'idéographie. C'est une solution qui s'imposait même pour le japonais de par sa structure morphologique qui est de caractère agglutinatif, un pas ultérieur possible dans un tel cas étant la transition totale à un système syllabique. De tels systèmes syllabiques ont l'avantage d'être relativement faciles à l'apprentissage (au plus quelques centaines de signes syllabiques au lieu de quelques milliers d'idéogrammes), mais ils sont forcément plus susceptibles à

²Dans le système chinois appliqué au Mandarin –pour d'autres langues cela peut être différent– les idéogrammes représentent d'ailleurs, en général, des concepts dont la forme phonique n'a qu'une syllabe.

³Dans le système égyptien on mettait en cartouche les idéogrammes à lire avec une valeur phonique, acrostichique pour les distinguer des idéogrammes 'normaux', cas bien visibles, à y regarder de près, dans la pierre de Rosette.

l'égard du changement langagier. Notamment bon nombre de missionnaires ont introduit de tels systèmes pour des langues non encore mises par écrit et dans lesquelles ils avaient l'intention de missionner.

1.3 Systèmes alphabétiques

C'est par le même principe acrostichique que, dans un troisième temps, les systèmes syllabiques peuvent se transformer en systèmes alphabétiques : Ce sera *le premier son* d'une syllabe dont la valeur phonique est symbolisée par l'ancien signe syllabique. Ceci s'impose d'autant plus que, dans la phonation d'un nom propre au sein d'un système idéographique, on est déjà forcé d'avoir recours à des syllabes qui, en fin de compte, représentent un seul phonème : un nom comme 'Pusch' sera forcément représenté par deux signes syllabiques, par exemple (avec des mots du français) avec l'idéogramme putatif 'pouls' [pour /pou/] suivi de l'idéogramme pour 'chat' ou pour 'chou' symbolisant le /sch/ : 'Pusch' sera donc, dans sa valeur phonique notée par les syllabes en question, 'Pou-chou' ou 'Poucha', la dernière voyelle étant superflue et pouvant perdre sa valeur phonique dans la syllabe quand elle représente, par exemple, le /sch/ final d'un nom propre. Il s'en suit donc une première règle générale :

Ce sont toujours les noms propres qui forment le levain dans la pâte tant d'un système idéographique que d'un système syllabique, d'autant que bien des langues admettent des consonnes ou groupes consonantiques en fin de mot de sorte qu'on est loin, par exemple, d'une séquence canonique du type CV-CV-CV.

Ceux qui ont commencé à appliquer au grec les caractères utilisés pour écrire la langue phénicienne se trouvaient dans une situation favorable : l'inventaire des graphèmes consonantiques (les langues sémitiques –tel l'arabe, l'hébreu actuels– ne notent que les consonnes) était trop généreusement dimensionné pour les besoins du grec : c'est qu'on pouvait utiliser les caractères consonantiques 'superflus' pour rendre graphiquement les voyelles. Cependant, on pouvait noter la quantité de /e/ et de /o/ (*o-mikron*, la petite o, *o-mega*, la grande o ;

e-pilon, la *e nue*, et *eta*), mais non celle de /a/, de /ü/ (ypsilon) et /i/ (*iota*), malgré leur pertinence phonologique au sens moderne.

1.4 Intervenants de l'axe 1

Dans ce premier axe on avait les exposés de ASTRID DREYMAN «L'origine de l'écriture : pictogrammes ou comptabilité?»; CARINA SPENGLER et ANDRÉ ZEHRLAUT «Les systèmes de l'écriture et leur évolution : de l'écriture cunéiforme aux alphabets grec et latin.»; ainsi que FREDERICO MEINBERG «Le système de l'écriture japonaise». ASTRID DREYMAN a montré que selon toute vraisemblance l'écriture cunéiforme prend son origine à partir de la comptabilité (jetons) tandis que CARINA SPENGLER et ANDRÉ ZEHRLAUT ont esquissé la transition du système cunéiforme d'abord en une écriture syllabique, puis alphabétique. L'exposé de FREDERICO MEINBERG a présenté un intérêt particulier parce qu'il montrait, pour le japonais, la coexistence de deux systèmes : un système syllabique qui s'impose à cause de la morphologie riche du japonais ; et un système idéographique qui, lui, a recours au système chinois.

Comme les idéogrammes sont peu susceptibles aux effets du changement langagier, ils sont non seulement appelés à assurer la tradition et la conservation de textes écrits au travers des siècles, mais ils peuvent, surtout, malgré des frontières langagières insurmontables pour la communication phonique, assurer, spatialement parlant, un rayon de communication considérable : peu de gens se souviennent du fait que la Chine est loin d'être un domaine uni par rapport aux langues parlées – il en existe même plus de cent.

2 Axe 2 : le système alphabétique et son application à une série de langues

Tous les systèmes alphabétiques issus du grec ou du latin se trouvent face à un problème fondamental : l'alphabet latin – si

on le prend à titre d'exemple – ne comporte que 23 ou 24 caractères. La situation est donc beaucoup moins confortable que celle du grec vis-a-vis du phénicien car, tradition oblige, les voyelles avaient fait, une fois pour toutes, leur entrée dans les systèmes alphabétiques.

2.1 La pénurie de signes graphiques

Ces caractères hérités – en principe – du grec n'étaient déjà pas suffisants pour écrire le latin d'une façon satisfaisante aux yeux d'un linguiste du temps moderne : on ne marque par exemple pas la longueur des voyelles qui est pourtant phonologiquement pertinente. Pour que telle ou telle autre langue avec ses 30, 32, 36 ou même plus de phonèmes puisse être écrite avec les caractères qu'on connaît du latin, il fallait donc avoir recours à des techniques permettant une augmentation des graphèmes existants.

Comme on n'invente que rarement – autre règle quasiment générale – des caractères nouveaux, on a tendance à modifier ceux qui existent : en ajoutant des signes diacritiques, en utilisant des digraphes, même trigraphes (comme le 'sch' en allemand). Quelques-uns des caractères diacritiquement marqués proviennent de la tradition manuscrite du latin au moyen âge : la tilde sur le n (*ñ*), la cédille (*ç*). D'autres sont issus de l'occupation avec les manuscrits du grec ancien qui a commencé à Venise surtout après 1453 (chute de Constantinople) : ce n'est pas un hasard que la minuscule grecque (une invention seulement de l'ère byzantine) comporte exactement les trois accents bien connus des Français (aigu, grave, et circonflexe).

2.2 Force identitaire

Le système avec lequel on écrit les textes d'une langue a une valeur identitaire extrême. On l'a vu récemment dans les pays de l'ancienne Yougoslavie : on écrit une même langue soit avec des caractères cyrilliques, soit avec des caractères latins, opposant ainsi d'une façon *visible* des groupes ethniques qui, en fin de compte, devraient plutôt entretenir des liaisons amicales vu leur histoire récente suffisamment commune. Si on se rend compte de la force identitaire

qu'a un système d'écriture établi, on ne peut qu'admirer l'exploit fait à la fin des années vingt du 20^e siècle par Mustafa Kemal Atatürk qui a réussi à abolir l'alphabet arabe au profit de l'alphabet latin.

Ce changement est plus facile si un système d'écriture a été imposé à une ethnie comme dans le cas de bien des peuples turcs en Asie méridionale et centrale qui sont retournés à un alphabet par exemple latin après avoir été forcés d'utiliser l'alphabet cyrillique pendant quelques décennies. (Ceci montre d'ailleurs qu'il ne serait, peut-être, pas trop difficile de réintroduire l'écriture arabe en Turquie...)

2.3 Intervenants de l'axe 2

Dans cet ordre d'idées on a pu profiter des exposés de AFET BABAYEVA sur les alphabets utilisés en Azerbaïdjan, de MERAL CIMEN sur «l'écriture turque», de LIANDA HOXHIAJ sur «l'écriture albanaise», de DOMINIKA JAGIELSKA sur «l'écriture polonaise», d'EMILIA HILGERT («la mise par écrit du roumain») et de DUMITRU CHIHAI sur «la genèse de l'alphabet cyrillique». Dans les cas du turc, de l'écriture polonaise et de l'alphabet romain le choix de l'alphabet fut en même temps un parti pris politique, ce qui vaut, dans un certain sens, aussi pour l'alphabet cyrillique en général (où les problèmes esquissés plus haut – structure d'une langue – jouent aussi un rôle majeur).

3 Axe 3 : Un problème central des systèmes à base phonétique : les variations dialectale et diachronique

La mise par écrit des langues romanes a eu lieu dans une situation diglossique caractéristique de l'époque médiévale. L'acrolecte était le latin, le basilecte la langue vulgaire respective qui, pendant des siècles, n'existait que sous forme parlée. Comme l'acrolecte est génétiquement la source des langues vulgaires romanes (un fait découvert seulement par la renaissance italienne), les basilectes –qu'on commençait à écrire

peu à peu– ont tout naturellement fait des emprunts à la graphie soit latine, soit présumée latine (sçavoir, orfèbvre, escrire ...) – les fameuses graphies étymologiques⁴. Cette situation diglossique se répète pour toutes les langues créoles à base française, anglaise ou portugaise, partout entraînant les problèmes que peut poser une graphie étymologique par trop poussée.

3.1 L'écart croissant entre le phonique et le graphique

Le deuxième problème majeur –après le manque de caractères relevant de la tradition latine– de toute orthographe alphabétique consiste dans le fait qu'en général l'avantage gagné sur un plan en comporte un désavantage sur un autre. L'atout du système alphabétique réside dans le nombre réduit des caractères à apprendre et, par là, en général, dans une plus grande facilité d'apprentissage. L'inconvénient majeur est le principe fondateur lui-même : à savoir rendre une image du côté phonétique d'une langue.

Comme toutes les langues sont inévitablement sujettes à un changement permanent, l'écart entre le phonique et le graphique risque de devenir par trop grand au fur et à mesure que le temps progresse.

Témoin l'anglais avec sa tradition écrite très ancienne, ou le grec moderne où –jusqu'à la réforme remplaçant la *catharéousa* par la *dimotiki*– un étranger ayant appris le grec ancien pouvait encore facilement lire les journaux tandis que le commun des mortels indigène n'y arrivaient qu'avec une certaine difficulté. Ceci nous montre qu'une orthographe alphabétique qui est phonétiquement ou phonologiquement adéquate ne peut exister que pour un système alphabétique plutôt jeune, tel celui du turc ou du finnois.

⁴Elles correspondent souvent à des mots dits savants qui nous ont fourni des paires de mots utiles parce que présentant une signification différente (comme esp. *capítulo* à côté de *cabillo* ou *cabildo*, formes phonétiquement plus 'correctes'.)

3.2 L'antinomie entre la fidélité phonétique et le rayon de communication

Comme si le manque de caractères et l'écart forcément croissant entre le graphique et le phonique n'étaient pas suffisants, il s'y ajoute un troisième problème, lui aussi valable pour tous les systèmes alphabétiques. On peut le formuler en guise d'antinomie :

Plus un système alphabétique correspond au côté phonétique d'une langue, et plus l'aire communicative sera restreinte.

Une orthographe alémanique ou bavaroise phonologiquement fidèle ne serait guère comprise dans le nord de l'Allemagne, une orthographe franco-provençale du même genre ne déclencherait pas un excès d'acclamations dans l'Île de France. C'est pourquoi une graphie à fidélité mitigée et relative – on parle alors de *koinè* – peut être plus performante qu'une solution où la fidélité phonétique est poussée à l'extrême.

Celles ou ceux qui, pendant la scolarisation, doivent apprendre l'orthographe d'une langue aux jeunes en savent long sur le problème que pose un écart trop grand entre la phonation et la forme graphique. C'est pourquoi ce sont surtout eux qui ont stimulé, soit au 19^e ou 20^e siècle, soit en partie déjà au 16^e, la discussion sur une réforme de l'orthographe. Bien que, pour des institutrices ou instituteurs, les problèmes posés par cet écart soient évidents, la réforme d'une orthographe existante pose un problème presque insurmontable, la force identitaire que possède un système orthographique étant énorme (voir p. 3). Ceux qui l'ont appris le regardent comme normal et combattent plus ou moins ouvertement la réforme, alléguant toujours le même chapelet de graphies qui prêteraient à malentendu si elles devenaient la norme.

3.3 Intervenants de l'axe 3

Les exposés suivants ont mis plus ou moins en évidence la résistance contre une réforme : JULIANE ALLETSGRUBER («la réforme orthographique de Ramus au 16^e siècle»); ANITA GRÖGER («Les débats sur l'orthographe pendant la renaissance italienne»); SÉVERINE DERA-

VEL («L'orthographe espagnole au fil des siècles»); KEVIN BRAVER («La bataille de l'orthographe autour de 1900»); LAURENCE SCHMOLL («Les rectifications d'orthographe de 1990») ainsi que, en partie, LUCIA CLESLEY et MELISSA FOOK-SHEUNG («L'orthographe à choisir pour la mise par écrit des langues créoles – le cas du Réunionnais et du Mauricien»).

4 Axe 4 : L'écriture alphabétique à la (re)-découverte de l'idéographique

L'axe 4 était voué à la conquête de la deuxième dimension et le caractère de plus en plus idéographique des écritures alphabétiques modernes. En effet, si on commence par des pictogrammes ou des idéogrammes qui deviennent de plus en plus symboliques (leur origine pictographique a tendance à disparaître au fur et à mesure d'une pratique graphique intense où les mouvements naturels de la main et la lisibilité jouent un rôle important); et si les systèmes idéographiques ont tendance à se transformer en systèmes syllabiques, les syllabes portant déjà comme le germe de l'élément phonético-phonologique : les orthographes alphabétiques ont néanmoins tendance à réintroduire de plus en plus d'éléments idéographiques.

'Idéographique' veut dire : Des éléments qui traduisent directement des aspects du sens, tels déjà les espaces entre les mots : un parti pris strictement phonologique ne devrait guère admettre ces espaces qui n'ont pas de pendant phonique. Ils s'y ajoute tous les moyens de ponctuation qui rendent visible la structure syntaxique – c'est là la raison pour laquelle les enfants qui apprennent à lire et écrire, s'ils profitent de la ponctuation quand ils lisent, ne sont néanmoins pas encore capables de mettre les virgules, les points etc. à la bonne place vu que cette capacité présuppose une analyse syntaxique préalable qui est encore hors de leur portée.

La série des éléments idéographiques qui sont ré-introduits dans les systèmes alphabétiques ne se termine pas là : les alinéas

rendent visible des unités plus larges. Les italiques ou les caractères gras soulignent le caractère particulier de tel mot ; la majuscule qui ouvre une phrase marque une limite ‘à gauche’. Tous les effets de mise en pages, ou de ‘layout’ –comme disent les Allemands en utilisant le terme anglais– sont autant d’éléments idéographiques.

On peut y ajouter les listes qui sont des matrices à une seule dimension, des tableaux qui comprennent au moins deux dimensions et nous permettent de localiser très vite l’information cherchée sans parcourir un texte d’un bout à l’autre.

Tous ces phénomènes qui font valoir le fait que la page écrite présente un espace à deux dimensions ont été mentionnés dans l’exposé de CÉLINE PIONNEAU sur l’évolution de la mise en page⁵.

L’évolution qu’on peut observer dans ce domaine nous permet de formuler une autre antinomie valable pour tous les systèmes alphabétiques : L’antinomie entre les intérêts de ceux qui écrivent et ceux qui lisent.

S’il est vrai que tous ces effets idéographiques facilitent la lecture d’un texte, ils augmentent néanmoins le travail et le taux de réflexion qui incombent à celui qui écrit. Bref : plus les textes deviennent lisibles, et plus grandes sont les exigences établies à l’égard de celui qui écrit.

Est-ce qu’il faut mettre un trait d’union entre deux mots ? Où est-ce qu’il faut placer la virgule ? Dois-je séparer deux mots ou peuvent-ils former une unité graphique ? Quels sont les confins qui s’imposent pour l’alinéa que je veux faire ? Quels sont les mots que je dois rehausser ?

Pour les enfants allemands il s’y ajoute la difficulté accessoire de la question ‘majuscule ou non ? pour tel mot de caractère nominal⁶. Il s’en suit qu’un des dadas des réformateurs d’orthographe en Allemagne est l’abolition de la majuscule au début des éléments nominaux qui, elle, est cependant le résultat d’un processus –émergent– en fa-

⁵Dans la forme orale elle a puisé à une source unique – ce qui ne sera pas praticable dans la version écrite.

⁶On peut aisément prouver –et on l’a fait p.ex. pour un langage comme la néerlandaise– que marquer les éléments nominaux avec une majuscule au début facilite la lecture, mais rend plus difficile le travail du scripteur. On pourrait d’ailleurs marquer, avec le même effet positif, les verbes. . .

veur de la lisibilité, évolution qui n’a jamais été décrétée par personne. En outre, dans tous les systèmes graphiques d’Europe, ceux qui écrivent ou impriment ont joué avec ces majuscules comme le montrent fort bien les textes originaux des époques respectives, soit en France, soit en Angleterre ou en Italie⁷.

5 Axe 5 : Côté psycholinguistique

Il y avait, enfin, un cinquième axe qui, lui, est tributaire de la psycholinguistique. Là on pourrait d’abord se poser la question de savoir quels sont les processus cognitifs qui accompagnent l’apprentissage d’une écriture alphabétique⁸. Ensuite on pourrait se demander quelles sont les réflexions qui ont amené tel ou tel enfant à choisir une orthographe (regardée comme fautive) aux dépens d’une autre (jugée correcte). C’était là le sujet traité par AURÉLIE KUHN concernant les erreurs d’orthographe.

En allant un pas plus loin, on peut s’occuper d’une condition qualifiée de dyslexie, donc de graves problèmes tant pour l’apprentissage de l’écriture que pour la lecture de textes écrits (tandis que la production et la réception orales sont jugées normales).

Une recherche rapide dans la base de données gigantesque *Medline* nous montre qu’il existe, entre 1968 et la date présente, 44 publications sur la dyslexie en japonais, qu’il en existe au total 16 pour le chinois, et ce pour un espace de 27 ans, tandis qu’on a, pour une période comparable, presque de 4.200 publications pour la seule langue anglaise – auxquelles on pourrait ajouter des études faites sur les dyslexiques dans d’autres systèmes alphabétiques comme l’allemand, le français, l’espagnol, le russe, le roumain, etc.

C’est –pour parler avec Saint-John Perse– matière à suspicion : il se pourrait que les langues alphabétiques, avec leur prin-

⁷Meisenburg, Trudel. 1990. “Die großen Buchstaben und was sie bedeuten können. Zur Geschichte der Majuskel im Französischen und im Deutschen.” In : Raible, Wolfgang (ed.). *Erscheinungsformen kultureller Prozesse*. Tübingen : Narr, 281-315.

⁸Dans ce domaine on doit signaler quelques travaux excellents de Emilia Ferreiro ou de Uta Frith.

cipe très poussé d'une correspondance entre phonème et graphème, produisent, comme l'envers de la médaille, un handicap qui concerne environ 5% des jeunes. C'est que le dénominateur commun de la grande majorité des cas dyslexiques réside dans une incapacité de décomposer un mot entendu dans une séquence ordonnée d'éléments d'abord phonético-phonologiques, puis graphiques – ou à l'envers : incapacité de concevoir un mot, vu d'abord comme un tout, comme une série linéaire et ordonnée de graphèmes, puis de phonèmes dont la synthèse mènerait à la la forme sonore qui correspond au mot.

Comme l'élément phonétique existe aussi en japonais ou en chinois, ces systèmes graphiques ne sont pas exempts de dyslexie, les cas reportés étant cependant assez rares. Ceci vaut d'autant plus que l'unité syllabique – qui joue un rôle majeur en japonais – est immédiatement accessible à la perception auditive de presque tout le monde, par exemple dans la poésie rythmée ou les comptines, tandis que le phonème est une unité qui ne s'impose nullement à la conscience linguistique, ni des jeunes, ni même des adultes.

À y regarder de plus près, on voit d'ailleurs que les cas 'dyslexiques' chinois sont bien différents des cas dyslexiques européens ou américains, l'élément phonétique le plus important dans ces langues étant justement la syllabe⁹. La contribution de ALEXANDRA ANDREI a donc pu donner une première impression de la complexité du phénomène qualifié du nom de dyslexie.

6 Conclusion

Comme l'aura montré encore une fois cette synthèse, le sujet de l'orthographe a été fructueux, présentant de multiples aspects qui témoignent en même temps d'une certaine complexité : systèmes différents, âge différent, fidélité phonétique différente, équilibre difficile entre les intérêts du lecteur et du scripteur, identification avec le système établi C'est pourquoi ce résumé

⁹La publication la plus récente est celle de C.S. Ho, D.W. Chan, S.H. Lee, S.M. Tsang et W.H. Luan. 2004. "Cognitive profiling and preliminary subtyping in Chinese developmental dyslexia", *Cognition* 91 :43-75.

a voulu dégager quelques idées directrices qui permettent de structurer le domaine en question. Sans être superflu ou même gratuit pour les français, il pourrait en effet s'avérer utile pour les étudiant(e)s qui doivent encore livrer un mémoire écrit, notamment donc pour les allemand(e)s.

Fribourg-en-Brisgau

28 janvier 2004

Wolfgang Raible